

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2ème RÉUNION DE 2011

Séance du 31 mars 2011

CG 11/2^{ème} - 6

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S.
ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL**

—

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu les articles L.1424-24-1, L.1424-24-2 et L.1424-24-4 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2008-330 du 10 mars 2008, s'appuyant sur la délibération du 24 janvier 2008 du conseil d'administration du SDIS, fixant le nombre de sièges et leur répartition entre les trois collèges de collectivités représentées.

Vu la circulaire du 15 février 2011 précisant les conditions de renouvellement des représentants du Conseil Général au conseil d'administration du SDIS ;

Vu l'article L.3121-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la proposition présentée par les Présidents de Groupes d'élus, déposée sur le bureau de M. le Président ;

Ont été élus, à l'unanimité, pour représenter le Département au conseil d'administration du SDIS :

14 TITULAIRES

- **M. Jean-Michel BAYLET,**
Président du Conseil Général,
Président de droit
- M. Jean-Luc DEPRINCE
- M. Raymond MASSIP
- M. Guy HÉBRAL
- M. Christian ASTRUC
- M. Jacques TABARLY
- M. Guy-Michel EMPOCIELLO
- M. Francis GARRIGUES
- M. José GONZALEZ
- M. Jean LAVABRE
- M. Joël CAPAYROU
- M. Roland GARRIGUES
- M. Michel MARTY
- M. Jean-Pierre QUÉREILHAC

14 SUPPLEANTS

- M. Alain LACOMBE
- M. Pierre GUILLAMAT
- M. Denis ROGER
- M. Jacques MOIGNARD
- M. Etienne ASTOUL
- M. Jean CAMBON
- M. Claude MOUCHARD
- M. Ghislain DESCAZEAUX
- M. Pascal AURIENTIS
- M. Jean-Paul RAYNAL
- M. Bernard DAGEN
- M. Jacques ROSET
- M. Jean-Paul ALBERT
- M. Léopold VIGUIÉ

Le Président,